

GUIDE TECHNIQUE 2018-2019

Explication des principaux changements

1. Ouverture des championnats aux nageurs précoces

Afin de ne pas cloisonner un nageur précoce dans un championnat qui correspondrait à son âge, mais pas à son niveau, le championnat provincial 11-12 ans a été ouvert à tous les nageurs de 10 ans et moins qui répondraient aux critères d'admissibilité des 11 ans. De la même manière, le championnat provincial groupe d'âge AAA a été ouvert aux nageurs de 12 ans et moins.

2. Frais de sanction de compétition et frais fixes de participation par nageur

La Fédération a procédé à une révision de son processus de taxation avec la Firme Raymond Chabot Grant Thornton. À la suite de l'analyse, la Fédération est désormais tenue de charger des taxes pour les frais de sanction de compétition et les frais fixes de participation par nageur. Lors du Congrès de la natation 2018, le processus complet sera expliqué en détail.

3. Retour des standards « âge simple »

Les standards ont été ajustés avec l'idée sous-jacente qu'ils servent comme point de départ au processus de travail du nageur. Il était donc naturel que le nageur puisse être stimulé chaque année avec un nouveau standard à aller chercher, et non une année sur deux. L'idée est de passer de la mentalité « une année je travaille fort, une année je me repose » à « je dois travailler fort chaque année ». Un document explicatif pour les standards est disponible en ligne : <http://www.fnq.qc.ca/disciplines/disciplines-guide-technique/>.

1

4. Niveau global des nouveaux standards

Les nouveaux standards ont été ajustés en fonction de nos ambitions et de la réalité d'aujourd'hui, avec comme objectifs complémentaires :

- De garder une cohérence d'un âge à un autre ;
- De garder une cohérence d'un niveau à un autre ;
- De garder une progression dans la difficulté d'obtention du standard, révélatrice d'une volonté d'intensifier le processus de travail au fur et à mesure que le nageur mûrit.

5. La date limite des inscriptions aux championnats, coupes et festivals provinciaux

La date limite des inscriptions a été reculée de 3 jours, puisqu'elle est maintenant fixée à minuit, le 2^e lundi précédent la compétition. Cette mesure permet ainsi aux nageurs d'obtenir une fin de semaine complémentaire pour valider des temps de qualification. Pour arriver à réaliser ce changement, l'équipe de soutien de la FNQ a été mise à profit. En contrepartie, il sera demandé aux entraîneurs d'être rigoureux dans l'envoi des inscriptions puisqu'une seule période de 24 h après l'envoi des confirmations d'inscriptions sera accordée pour effectuer des ajustements.

6. Prix à la cloche dans le championnat provincial 11-12 ans

Lorsque la cloche sonnera, tous les nageurs de la série qui dépasseront 5 m de coulée dans chacune des coulées de l'épreuve seront récompensés. La collaboration et l'honnêteté des clubs seront appréciées, dans la mesure où il leur sera demandé de contrôler leur nageur. Un entraîneur ou un nageur pourront tenir ce rôle.

7. Pénalités pour forfaits non déclarés

Actuellement, le nombre de forfaits non déclarés dépasse en moyenne de 50 % le nombre de forfaits déclarés. Les conditions de course ne sont donc pas optimales pour les nageurs en raison du nombre de vagues incomplètes et de séries qui pourraient être sauvées. Des pénalités financières seront désormais appliquées pour les forfaits non déclarés, ce qui devrait grandement limiter leurs désagréments.

8. Le circuit Senior

Le circuit Senior comprend maintenant 3 étapes régulières et une « Finale » qui se déroulera durant la coupe du Québec d'hiver. Le processus d'inscription reste identique à l'an dernier, mais il sera désormais possible de s'inscrire tardivement à une étape souhaitée, et ce, indépendamment des autres étapes. La « Finale » a comme intérêt principal de voir les points à gagner bonifiés par rapport aux autres étapes. Ces gains de points ne concerneront évidemment que les nageurs inscrits au circuit Senior qui auront compétitionné dans au moins une des trois premières étapes.

9. La récompense du Circuit Senior

Les 6 meilleurs hommes et les 6 meilleures femmes au classement cumulé recevront une aide à la performance en vue des essais canadiens 2019 à Toronto. L'idée est de proposer une aide à la performance dans la compétition nationale la plus importante de l'année aux nageurs qui se sont donnés la peine de performer, en leur offrant :

- Une aide de 350 \$ minimum à l'achat d'un maillot de bain de compétition au choix ;
- des analyses vidéo Racetek durant les essais canadiens ;
- des services de massothérapie durant les essais canadiens.

2

10. Nouvelles récompenses dans les championnats provinciaux (11-12 ans, AA et AAA)

Un « défi de la polyvalence » sera proposé et récompensera les nageurs qui auront participé à tous les 200 m du programme ou toutes les distances du programme (50 m, 100 m, 200 m, 400 m et 800 m/1500 m).

Cette initiative vise à encourager les nageurs à diversifier au maximum leurs compétences à un âge où les apprentissages sont les plus fructueux. Autre changement également : les finalistes B marqueront également des points pour leur équipe afin de créer un peu plus d'enjeux et de maintenir de la compétitivité pour ces nageurs aux portes de la finale A.

11. Les temps d'inscription aux championnats provinciaux (11-12 ans, AA et AAA)

Il sera désormais demandé d'inscrire les nageurs avec leur meilleur temps prouvé. Le but principal est d'éduquer nos nageurs groupe d'âge à compétitionner dans leur meilleure série et donc, de les confronter systématiquement à la meilleure des concurrences pour eux. Ils y seront automatiquement confrontés au niveau canadien, alors autant les habituer tôt.

Chaque club a le devoir de partager ces informations avec les personnes qu'ils jugent nécessaire d'être informées des changements. Si vous avez des questions, vous êtes invités à communiquer par courriel avec Nicolas Zazzeri, directeur technique à nzazzeri@fnq.qc.ca. L'équipe de la FNQ vous souhaite une excellente saison 2018-2019. Au plaisir de vous croiser près des piscines!